



NEER1300 Néerlandais - cours de production orale - niveau moyen

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Isabelle Demeulenaere (coord.)

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Ø Objectifs

L'objectif du cours consiste à réactiver les connaissances préalables de l'étudiants, à le former à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans des situations courantes, formelles et moins formelles.

Compréhension à la lecture

o pouvoir lire avec un certain degré d'autonomie et comprendre le schéma argumentatif de textes factuels,

rédigés dans une langue courante et relatifs à des problèmes contemporains ou au domaine d'études .

o pouvoir comprendre la description d'événements.

Niveau B1+ du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Compréhension à l'audition

Individuelle :

o pouvoir suivre et comprendre l'essentiel d' un exposé à condition que le sujet en soit familier, la présentation clairement structurée et la langue standard clairement articulée.

o pouvoir comprendre l'essentiel de la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier et la langue standard clairement articulée.

Interactive :

o pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard, à condition que l'interlocuteur adapte son discours.

Niveau B1+ du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression orale

Individuelle :

o Pouvoir exposer ses opinions et les défendre.

o pouvoir expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.

Interactive :

o pouvoir soutenir avec une certaine aisance une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard, sur un sujet d'intérêt général, avec un locuteur natif.

Niveau B1+ du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression écrite

pouvoir écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui intéressent personnellement l'étudiant.

Niveau B1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Code

Vocabulaire : consolidation du vocabulaire général (+/-2000 mots) Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise en l'y faisant participer activement (excursion culturelle, film, presse#)

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire, grammaire). Ces activités stimuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et, dans une moindre mesure, écrite. Les activités proposées seront par exemple : jeux de rôles, débats sur des thèmes variés choisis par l'enseignant ou les étudiants, discussions dirigées ou libres sur base d'articles, de films, de séquences vidéo# L'étudiant est tenu d'organiser une présentation sur un sujet au choix (lié ou non à son domaine d'étude). Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public. Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Les professeurs le conseilleront dans ce travail et le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV.

Résumé : Contenu et Méthodes

- Cours de 30 heures à raison de 2 heures par semaine pendant un quadrimestre ou d'1 heure par semaine pendant toute l'année.

- Cours destiné aux étudiants de toutes les facultés, 3 ECTS

Prérequis :

Bonne maîtrise au moins réceptive de la grammaire et du vocabulaire de base

Maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1- du CECR

Objectifs :

Réactivation des connaissances préalables

Développement de la communication interactive

Consolidation du vocabulaire de base et des structures spécifiques du NL

Sensibilisation à la culture néerlandaise et flamande

Niveau B1+ du CECR pour les aptitudes réceptives et l'expression orale (objectif principal), niveau B1- pour l'expression écrite

Méthode et contenu :

- exercices de compréhension à l'audition et à la lecture

- exercices d'expression orale individuels et interactifs

- exercices d'expression écrite (dans une moindre mesure)

- textes et activités dont les sujets sont d'intérêt général (culture, actualité)

Evaluation : évaluation continue, examen oral

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ø Pré-requis :

Ce cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une bonne maîtrise au moins réceptive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1- tel que décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (premier degré du niveau intermédiaire)

Ø Charge de travail

Heures présentielle : 30 h.

Travail autonome : 42 h.

Ø Encadrement

Cours en groupes de 15 à 20 étudiants

L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.

Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (C.A.A.) et à la salle multimédia

Ø Supports

o Syllabus : support de cours destiné à l'auto-apprentissage, comprenant un apport systématique de vocabulaire thématique de base, une mini-grammaire avec exercices et corrigés.

Ø Evaluation

o Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active au cours et de la présentation.

o Examen oral sur un sujet préalablement défini par l'enseignant, en concertation avec les étudiants (dossier de presse, dossier culturel, #)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARKE21	Première licence en histoire de l'art et archéologie	(4 crédits)
CLAS21	Première licence en langues et littératures classiques	(3 crédits)
COMU22/AM	Deuxième licence en information et communication (Analyse des médias)	(3 crédits)
COMU22/J	Deuxième licence en information et communication (Journalisme)	(3 crédits)
COMU22/RP	Deuxième licence en information et communication (Relations publiques et communication d'organisation)	
FSA11BA	Première année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	(3 crédits)
ROM21	Première licence en langues et littératures romanes	(3 crédits)
SINF1PM	Année d'études préparatoires au master en sciences informatiques (60 et 120)	(3 crédits)